

ROTARY CLUB DE BEAULIEU COTE D'AZUR

REGLEMENT VIDE GRENIER ST JEAN CAP FERRAT DU 11/10/25

NOM :
Prénom :
TEL.....
emplacement(s) n°

Ce vide grenier est ouvert aux particuliers et pas aux professionnels .

Il vous ai demandé de respecter strictement vos emplacements et de vous conformer à leur dimension (soit 3x2m) en respectant la promiscuité et la liberté d'exercice des stands voisins. Tout comportement irrespectueux, agressif ou dangereux pourra faire l'objet d'un appel aux forces de l'ordre et d'une expulsion de la manifestation sans possibilité de remboursement. Toute consommation d'alcool est interdite sur place, vente ou distribution.

Les heures d'arrivée et de départ devront être strictement respectées et ce afin d'éviter tout risque d'accident ou de débordement entre piétons et véhicules.

Heures de début d'installation : 06hr du matin. Heures de départ : libre sous réserve de possibilités de re chargement sans risques.

Chaque exposant s'engage à ne pas vendre d'objets volés ou interdits à la vente et engage sa totale responsabilité quand au respect de la législation en vigueur sur ce genre de manifestation.

Il est demandé aux participants de laisser les lieux propres en partant et de veiller a ne laisser ni papiers, ni cartons, ni objets en dépôt. Des indemnités de nettoyage pourraient leur être demandées en cas d'insalubrité et de non respect de ce principe.

Le Rotary club de Beaulieu cote d'azur ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute dégradation, perte, vol, accident ou blessure a titre personnel ou collectif survenant auprès des exposants ou de tout collaborateur exposant durant tout le déroulement de cette manifestation.

L'inscription et la participation à ce vide grenier implique la tacite acceptation de toutes ces clauses
L'exposant ne pourra être autorisé à s'installer sans avoir signé ce règlement.

Aucun remboursement d'une inscription réglée ne sera possible quel qu'en soit la raison. à moins de 48 hr de la date du vide grenier . Tout report est envisageable.

:
Exemplaire exposant à retourner
par mail à rcbeaulieuca@gmail.com

Signature Lu et approuvé le :

Ou a l'adresse Alain DAUJON
36 rue Tonduti de l'escarène 06000 NICE
avec chèque joint à l'ordre du RC Beaulieu

Règlement sur le site «helloasso».(Joindre le justificatif.)
Ou par cheque a l'ordre du RC Beaulieu
a envoyer avec cet exemplaire.

Prix de l'emplacement fixé à 25 euros